

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

54320 Maxéville

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Maxéville

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI - Maxéville

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI - Maxéville a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 24/03/2009

Date d'approbation : 27/02/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Nancy-Damelevieres

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 57DREAL20130003



AZI : Meurthe(Zones Inondables)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Maxéville



DDRM : DDRM54

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

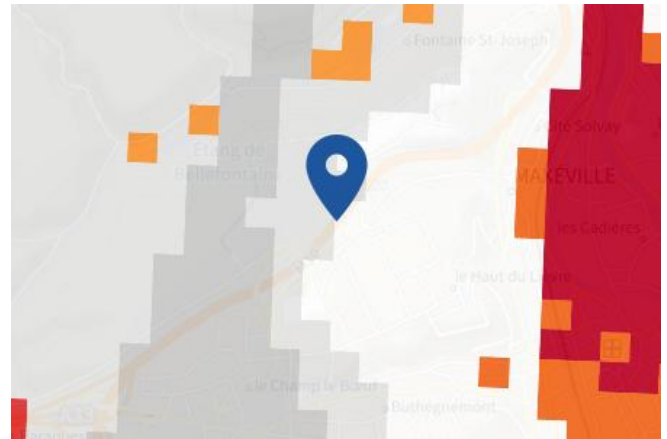
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1224863A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/05/2012	14/06/2012
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE0000045A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/08/1999	26/02/2000
INTE9700555A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/1997	30/12/1997
NOR19830720	Glissement de Terrain	25/05/1983	26/07/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

Risque de remontées de nappe sur Maxéville

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Maxéville

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Maxéville

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

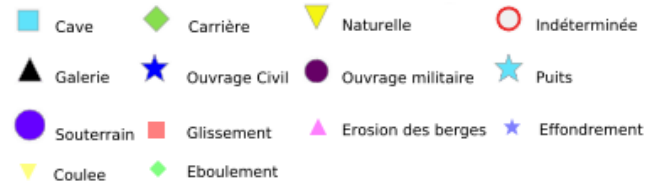
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM54**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19830720	Glissement de Terrain	25/05/1983	26/07/1983

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Maxéville

R Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

5 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/07/2022	03/05/2023
IOME2308745A	Sécheresse	01/01/2022	03/05/2023
INTE2112080A	Sécheresse	01/07/2020	07/05/2021
INTE2014522A	Sécheresse	01/07/2019	10/07/2020
INTE0500808A	Sécheresse	01/07/2003	13/12/2005

Risque radon sur Maxéville

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Maxéville

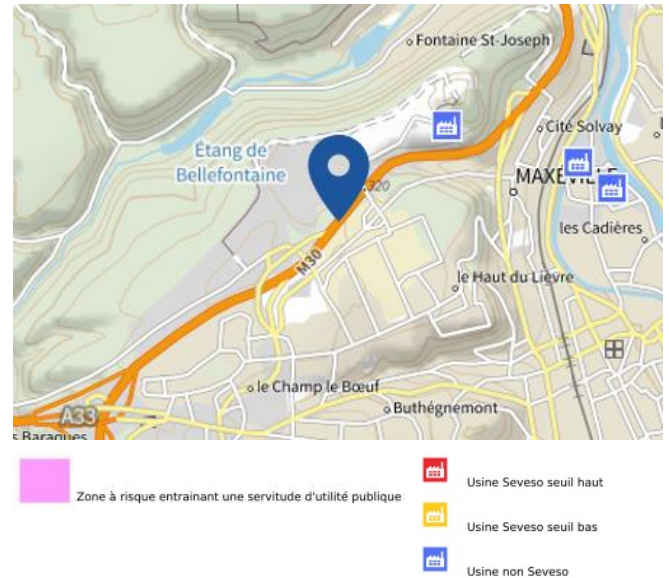
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

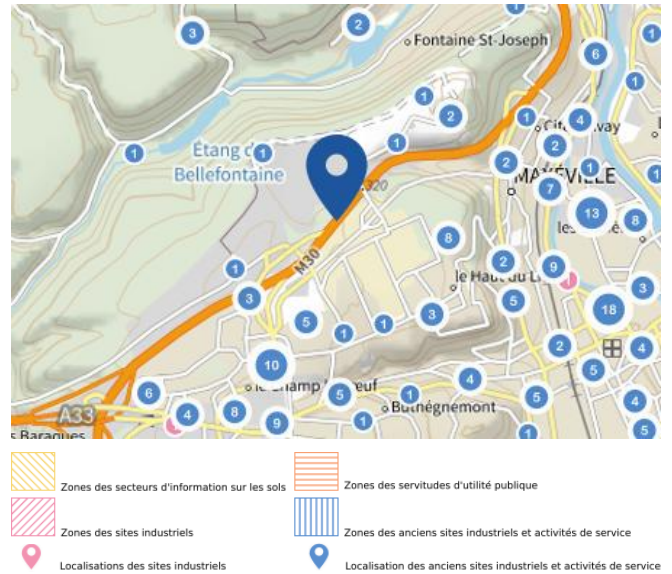
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SOCIETE LORRAINE D'ENROBES (EUROVIA)	Non Seveso
ROCHLING INDUSTRIAL NANCY	Non Seveso
VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux	Non Seveso

Risque de pollution des sols sur Maxéville

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Maxéville

R Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM54**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

11 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11576522	Chute de blocs / Eboulement	
11576523	Chute de blocs / Eboulement	
65400397	Glissement	Rue de la justice au niveau d'un talus de l'A31
65400627	Glissement	Carrière
65400628	Glissement	cimetière près de la cité Solvay
65400629	Glissement	en aval du cimetière près de la cité Solvay
65400630	Glissement	en amont de l'hôpital au croisement de la D30 et de la bretelle de sortie
65400631	Glissement	en aval du lieu-dit "Le Haut de Lesse"
65400632	Glissement	Le Grand Sauvoy
65400633	Glissement	Lotissement au sud du Grand Sauvoy
65400634	Chute de blocs / Eboulement	au sud-ouest de la piste moto

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

9 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0001063	ouvrage civil	Ouvrage civil anonyme
LORAW0003191	naturelle	Diaclase Alain
LORAW0003192	naturelle	Gentilly
LORAW0003458	naturelle	Trou aux Araignées (grotte)
LORAW0006463	naturelle	Diaclase n°1
LORAW0006464	naturelle	Puits de la Tranchée
LORAW0039769	naturelle	Gouffre. Ikare 54357006
LORAW0039770	naturelle	Disparu. Ikare 54357008
LORAW0039771	naturelle	Doline. Ikare 54357009

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

101 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3912470	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP3912416	Depôt de gaz liquide	En arrêt	
SSP3912409	Dépot de gaz liquide	En arrêt	
SSP3912367	Laboratoire de charcuterie	En arrêt	
SSP3912349	Transformateur pyralène	Indéterminé	
SSP3911675	Laiterie	En arrêt	
SSP3911625	Dépôt de liquides inflammables à la	En arrêt	
SSP3911159	Station-service, Dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3911158	Dépôt de liquides inflammables, dépôt	En arrêt	
SSP3911157	Dépôt de liquides inflammables, Dépôt	En arrêt	
SSP3911156	Chaudronnerie cryogénique et	En arrêt	
SSP3911154	Atelier de menuiserie ébénisterie,	En arrêt	
SSP3911153	Réfrigération, Compression pour	En arrêt	
SSP3911152	Atelier de fabrication, objets en matières	Indéterminé	
SSP3911151	Carrière	Indéterminé	
SSP3911150	Dépôt de liquides Inflammables,	Indéterminé	
SSP3911149	Centre auto carrosserie, Garage, Dépôt	Indéterminé	
SSP3911148	Carrière de roches calcaires	En arrêt	
SSP3911147	Dépôt de carbure de calcium	Indéterminé	
SSP3911146	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3911145	Centre de recherche	En arrêt	
SSP3911144	Construction d'appareils pour les arts	En arrêt	
SSP3911143	Serrurerie	En arrêt	
SSP3911142	Stockage de gaz	En arrêt	
SSP3911141	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3911140	Ancienne laiterie fromagerie	En arrêt	
SSP3911139	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3911138	Imprimerie Jeanne d'Arc	Indéterminé	
SSP3911137	Laboratoire de charcuterie,	En arrêt	
SSP3911136	Dépôt gaz liquide	En arrêt	
SSP3911134	Chauffagistes	En arrêt	
SSP3911132	Entreprise de maçonnerie	En arrêt	
SSP3911131	Garage	En arrêt	
SSP3911130	Désserte de carburants	Indéterminé	
SSP3911129	Garage - Carrosserie	En arrêt	
SSP3910861	Atelier de charge d'accumulateurs	En arrêt	
SSP3910809	Atelier de serrurerie et de charpentes	En arrêt	
SSP3910689	Carrosserie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3910029	Poste transformateur	Indéterminé	
SSP3909812	Dépôt de charbon et Dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3909784	Construction soudées, traitement des	En arrêt	
SSP3909765	Traitement de surface	En arrêt	
SSP3909762	Garage, carrosserie, peinture, dépôt de	En arrêt	
SSP3909760	Dépôt acétylène	En arrêt	
SSP3909730	Dépôt de boues de stations d'épuration	En arrêt	
SSP3909716	Traitement des métaux	En arrêt	
SSP3909708	Fabrique d'appareils d'éclairage	Indéterminé	
SSP3909647	Dépôt de matières bitumées plastiques	En arrêt	
SSP3909533	Station-service	En arrêt	
SSP3909455	Station-service	En arrêt	
SSP3909430	Carrière	Indéterminé	
SSP3909291	Fabrique de vins mousseux	En arrêt	
SSP3909240	Dépôt de liquides inflammables, Station-	En arrêt	
SSP3909152	Station-service	En arrêt	
SSP3909088	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3908935	Garage - Station-service	En arrêt	
SSP3908915	Station d'épuration, Transformateur,	Indéterminé	
SSP3908882	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3908786	Traitement, travail des métaux	En arrêt	
SSP3908759	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3908593	Mine avec dépôt de liquides	En arrêt	
SSP3908592	Travail du bois	En arrêt	
SSP3908591	Fabrique de lames de scies	En arrêt	
SSP3908458	Exploitation de déchets d'une carrière	En arrêt	
SSP3908429	Récupération et stockage de voitures	En arrêt	
SSP3908419	Locaux techniques et bureaux	Indéterminé	
SSP3908411	Dépôt de produits	En arrêt	
SSP3908410	Dépôt de peintures et solvants	En arrêt	
SSP3908404	Imprimerie	En arrêt	
SSP3908403	Atelier de fabrication de panneaux de	En arrêt	
SSP3908401	Garage	En arrêt	
SSP3908400	Dépôt de mousse polyéther	Indéterminé	
SSP3908385	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3908375	Garage	Indéterminé	
SSP3908367	Station-service	En arrêt	
SSP3908295	Garage et station-service	En arrêt	
SSP3908066	Dépôt d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3908057	Station-service, Dépôt de liquides	En arrêt	
SSP3908035	Installation de manutention et de	En arrêt	
SSP3908034	Usine de fabrication d'émulsion de	En arrêt	
SSP3907980	Dépôt de groupes auto compresseurs,	En arrêt	
SSP3907963	Entreprise de machines outils, Dépôt de	Indéterminé	
SSP3907939	Station-service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3907927	Garage, Station-service	Indéterminé	
SSP3907921	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3907890	Fabrique de matières plastiques	En arrêt	
SSP3907889	Usine de réfrigération par ammoniac,	En arrêt	
SSP3907853	Usine de traitement de produits	En arrêt	
SSP3907804	Dépôt de liquides inflammables,	Indéterminé	
SSP3907573	Station-service	Indéterminé	
SSP3907476	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3907319	Décharge ZI de Maxéville	En arrêt	
SSP3907318	Entrepôts Tyresolor - Vente et dépôt de	En arrêt	
SSP557348	OPAC	En arrêt	
SSP557048	EST DEPANNAGE	En arrêt	
SSP555448	ECLATEC SAS (ECLAIRAGE TECHNIQUE)	En arrêt	
SSP555216	ASAT S.A.	En arrêt	
SSP554584	GSM Maxéville	En arrêt	
SSP554583	GSM Maxéville Champigneulles	En arrêt	
SSP553188	L'HUILLIER	En arrêt	
SSP553187	CLEMENT (EST DEPANNAGE)	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle